

IV. Rapport de Michel JOUAN, Responsable Pédagogique, Professeur de chimie à l'École Centrale de Paris

En filière PC, deux thèmes, «Composition et décomposition» et «le noyau», avaient été proposés aux candidats pour les deux pôles de rattachement physique et chimie :

Un certain nombre des observations faites par les examinateurs de la filière PC concernent plus spécialement la physique et ont également été formulées dans d'autres filières ; elles sont plus particulièrement traitées dans la partie de ce rapport rédigée par Alain Maruani, partie à laquelle nous invitons le lecteur à se référer. De même, un certain nombre d'observations plus générales se retrouvent dans la plupart des filières et ont donc été rassemblées dans une partie commune du rapport global que le lecteur est également invité à consulter.

Dans ce qui suit, nous nous intéresserons principalement à des aspects concernant plus particulièrement la chimie ainsi qu'à certains points qui nous paraissent plus spécifiques de la filière PC ou qui nous ont plus particulièrement marqués.

4.1. Sujets partie C

4.1.1. Choix du sujet

Les sujets des dossiers C ont été relativement variés, mais aussi avec des sujets récurrents comme, entre autres, les parfums, les médicaments, la couleur, la photographie, l'IRM ou l'influence des rayonnements ionisants sur le vivant (aliments, ...), ... Un certain nombre de remarques restent valables d'une année sur l'autre.

Certains candidats continuent à s'imaginer que traiter un sujet complexe est une garantie de bonne note (plus pour les sujets à dominante physique que chimique, d'ailleurs). En fait, ce qui est attendu d'un candidat, c'est qu'il présente clairement ce sur quoi il a travaillé, qu'il ait une maîtrise suffisante des notions et des termes qu'il aura utilisés dans son exposé (que le sujet soit simple ou compliqué) et qu'il mette bien en valeur son apport personnel. Un sujet trop compliqué n'est donc pas l'assurance d'une bonne note, sauf bien sûr si le candidat montre qu'il a quand même réussi à en acquérir une bonne maîtrise.

Mais il aurait peut-être pris moins de risques avec un sujet moins "sophistiqué" ! De même, la recherche d'information est une étape importante d'un travail mais cela ne doit pas être la seule. Or il était évident, pour certains sujets, trop vastes ou trop superficiels, qu'il serait difficile d'aller beaucoup plus loin qu'une simple paraphrase de la documentation recueillie. Quel que soit l'intérêt de tels sujets, ils sont à éviter car ils ne permettent pas à l'élève de mettre à profit ses qualités d'initiative ni, au moment de l'épreuve, de montrer l'apport d'une réelle valeur ajoutée.

Enfin, un certain nombre de candidats semble s'être engagé dans des sujets pour lesquels il était prévisible qu'une démarche expérimentale personnelle ou une modélisation de résultats expérimentaux serait difficile, voire impossible à mettre en oeuvre. Cela ne constitue en aucun cas un bon

alibi. La première initiative d'un candidat doit être de choisir d'étudier un sujet à sa portée, intellectuelle et matérielle !

De même, un grand nombre de candidats semble avoir négligé, involontairement ou de manière délibérée, des possibilités d'ouverture pluridisciplinaire qui auraient nettement enrichi leur travail, et qui paraissaient pourtant évidentes à l'écoute de leur exposé. Heureusement, d'autres candidats avaient su faire preuve d'une approche pluridisciplinaire de leur sujet, ce qui était accueilli de manière très favorable par les jurys.

A nouveau, nous conseillons vivement aux candidats de lire très attentivement l'annexe explicative des deux nouveaux thèmes, tant sur le plan de l'approche expérimentale que sur celui de la pluridisciplinarité !

4.1.2. Type de travail effectué

Certains candidats se sont à nouveau contentés d'un sujet choisi dans une encyclopédie et sur lequel ils ont passé peu (ou très peu) de temps. Ils avaient manifestement subi leur TIPE et ne semblaient n'y avoir pris aucun plaisir ! Ils ne maîtrisaient pas leur sujet et ne laissaient vraiment pas une impression favorable au Jury. D'autres se sont contentés de rassembler quelques informations sur Internet et de les restituer sans travail personnel réel d'approfondissement (ni comparaisons, ni tableaux, ni vérifications, ...). Un candidat, pour expliquer sa mauvaise prestation, a même déclaré qu'on lui avait imposé le sujet et de travailler en trinôme ou binôme ! Certains autres candidats se retranchaient parfois derrière le caractère "confidentiel" des informations que des industriels (peintures, explosifs,...) ou des universitaires n'avaient pas voulu leur donner, pour tenter de justifier un exposé qui ressemblait ainsi plus à une "récitation publicitaire". Même s'il y avait parfois un travail certain de mise en forme, ce n'est pas seulement cela ce qui est attendu des candidats. Le concours a pour but de recruter de futurs ingénieurs, pas des journalistes.

Trop de sujets enfin se bornent à être descriptifs et, malgré l'insistance avec laquelle nous rappelons l'importance du travail expérimental, moins de la moitié des travaux, cette année encore, ont donné lieu à de l'expérimentation, ou à une réelle exploitation de données expérimentales ou à une modélisation de données expérimentales, même quand de telles possibilités semblaient évidentes aux examinateurs. Compte-tenu de cette spécificité de la filière PC, les examinateurs demandaient aux candidats s'ils avaient envisagé un aspect expérimental pour leur TIPE. Certaines réponses continuent à faire apparaître plus un manque de motivation du candidat, ou un travail entrepris au dernier moment, plutôt qu'un manque de moyens. Le pire des cas, pour les examinateurs, est de découvrir, au dernier moment, qu'un candidat avait en fait effectué cette expérimentation, mais qu'"on lui avait déconseillé" d'en faire part. Et que dire de ces candidats, heureusement très rares, qui répondent qu'ils auraient voulu faire de l'expérimentation mais que leur Professeur leur a déconseillé d'en faire car "ce n'est plus demandé cette année". Pourtant, la simple lecture des rapports devraient suffire à contrer ces erreurs !

Mais il ne suffit pas d'avoir fait un travail expérimental, même important en volume, encore faut-il le valoriser. Il faut que le candidat montre qu'il a été capable de faire l'analyse critique de ses expérimentations, qu'il a su en évaluer les limites, la précision des mesures,... Une expérience ratée sur le plan expérimental mais pour laquelle les causes de l'échec ont

été bien analysées, est nettement plus intéressante qu'une expérience réussie mais non valorisée. Pour une synthèse chimique, l'expérimentateur devrait toujours être capable de donner le rendement, qu'il soit bon ou mauvais, avec une appréciation sur cette valeur et de donner un minimum de justifications du choix de la méthode d'analyse choisie (pourquoi la RMN, ou la spectrométrie UV, ...). Ces questions ont d'ailleurs débouché, dans quelques cas, sur la constatation que l'expérimentation présentée comme personnelle par le candidat était en fait tirée d'un ouvrage !

En ce qui concerne la valeur ajoutée, l'impression a été variable suivant les examinateurs mais, de manière générale, ils considèrent qu'il reste encore beaucoup à faire ! Quant aux candidats qui se contentent d'un travail passif de restitution d'informations, qu'ils ne soient pas étonnés de se retrouver pénalisés par rapport à leurs camarades qui ont su faire preuve d'un travail de qualité.

En ce qui concerne le travail en groupe, des candidats ont travaillé ensemble, (généralement binôme ou trinôme) sur un même sujet au début de l'année, avant de se spécialiser chacun sur sa partie. Il semble que la plupart de ces candidats aient enfin réalisé que, si un travail a été mené par un groupe de plusieurs candidats, chacun doit bien sûr logiquement avoir une vue globale du sujet, mais il doit aussi avoir développé personnellement un aspect spécifique de ce travail et doit donc être capable de faire un exposé original. Ainsi, ces élèves à la fois ont su profiter de la synergie d'un travail en groupe, où chacun apporte une participation concrète, et ont été capables de mettre en valeur cette contribution personnelle, chacun au cours de sa prestation lors de l'épreuve. Par contre, d'autres candidats n'ont toujours pas réalisé que, si l'épreuve doit attribuer une note individuelle à chaque candidat, il est logique que les examinateurs s'attachent à juger de ce que chaque candidat a été capable de faire individuellement dans son Travail d'"Initiative Personnelle Encadré" de l'année.

Dans ces conditions, ils ont été choqués à chaque fois qu'il s'est avéré que deux candidats avaient présenté identiquement le même travail (exposé, transparents, fiche synoptique) et (pour leur malchance) à un même examinateur. Que dirait l'organisateur d'une soirée si trois amis qui avaient promis, chacun, d'apporter une tarte pour le dessert, apportaient en tout une seule et unique tarte, en arguant qu'ils l'ont faite à trois ? Que dire enfin d'un professeur qui trouverait normal d'authentifier comme personnelle la même fiche synoptique pour deux candidats différents ?

A ce propos, la nécessité, pour le candidat, de fournir une fiche signée par le Professeur et authentifiée par l'Établissement, garantissant que ce qui est exposé sur la fiche synoptique correspond bien au travail personnel effectué par le candidat au cours de l'année scolaire écoulée, a été très appréciée par les examinateurs car, étant tenus de se fier aux informations contenues dans ces fiches ils n'avaient donc plus à se poser de question d'"authenticité du travail" au moment de la notation.

Heureusement enfin, les jurys ont eu la chance d'écouter aussi des exposés où le candidat présentait des résultats de travaux originaux, avec un aspect pluridisciplinaire plus ou moins marqué, menés avec des moyens plus ou moins simples, ou plus ou moins sophistiqués, mais qui mettaient bien en valeur l'esprit d'initiative du candidat, ses facultés à mettre au point une expérimentation scientifique à l'exploiter correctement, à faire la modélisation des phénomènes observés et enfin à exposer correctement tous les aspects de son travail. Ainsi, certains candidats avaient effectué un travail d'excellente qualité et maîtrisaient parfaitement leur sujet, faisant preuve de connaissances très solides y compris dans les domaines annexes à

ce qu'ils venaient d'exposer. Ils s'étaient manifestement passionnés pour leur sujet (et cela se voyait parfois à l'éclat de leur regard quand on les interrogeait), avaient su trouver un environnement favorable et avaient manifestement consacré beaucoup de temps à cette activité de TIPE ; espérons quand même que ce n'était pas au détriment du reste de leur formation.

Quels conseils peut-on donner pour le choix du sujet et la manière de travailler ? Entre autres :

- Lire d'abord soigneusement l'énoncé du thème et toutes les indications générales indiquées dans les programmes. Le candidat doit en effet être capable de dire comment son sujet est relié au thème.
- Choisir un sujet qu'il puisse maîtriser suffisamment pour en faire un exposé compréhensible par les scientifiques non spécialistes : les sujets les plus complexes ne sont pas forcément les plus intéressants mais sont beaucoup plus difficiles à mener à bien et inversement les sujets originaux ne sont pas forcément d'un très haut niveau !
- Penser dès le choix du sujet, dès le début du travail, aux possibilités de visites, le cas échéant, et surtout d'expérimentation, que celle-ci soit personnelle ou qu'il s'agisse de résultats obtenus auprès d'organismes de recherche ou d'industriels, et de modélisation. Ne pas oublier qu'il est indispensable d'exploiter ensuite correctement ces résultats.
- Envisager également toutes les possibilités d'ouverture pluridisciplinaire.
- Le choix du sujet mérite qu'on y passe un minimum de temps et de réflexion. La lecture d'un article ou une curiosité de jeunesse peuvent initier cette réflexion mais ne devraient pas constituer la seule justification du choix.
- Dans la réalisation du travail, penser à allier tous les aspects du travail : recherche d'informations, recueil de données expérimentales et travail d'analyse de ces données et éventuellement de modélisation ; en effet, pour la présentation, il faudra être capable d'annoncer tous les aspects du travail personnel effectué, même si on choisit de n'en développer qu'une partie, et de bien faire ressortir son implication personnelle et son caractère "moteur" dans le travail que l'on présente.
- Dans le cas d'un travail en équipe, penser à la répartition du travail (et des résultats) entre les membres de l'équipe, tant pendant l'année scolaire qu'en vue de la présentation. Certains professeurs imposent d'ailleurs, à ceux de leurs élèves qui ont travaillé ensemble une partie de l'année, de ne pas communiquer ensemble pendant la rédaction de la fiche synoptique et de l'exposé.

4.2. Présentation orale , partie C

4.2.1. Transparents

Comme pour les autres matières, la qualité pédagogique des transparents a été très variable. Les très bons candidats ont ainsi présenté un nombre raisonnable de transparents, de très bons transparents, tant manuels que préparés sur ordinateur, lisibles par le jury, commençant par un plan de l'exposé suivi d'une introduction et se terminant par une conclusion, et qui permettaient au candidat de mettre en valeur les points essentiels de son travail. Certains des candidats avaient choisi de ne présenter qu'une partie bien choisie de leur travail, mais avaient prévu quelques transparents supplémentaires pour pouvoir répondre à des demandes éventuelles de précisions sur des points dont ils n'avaient pas parlé initialement. Les examinateurs ont ainsi pu apprécier des exposés de grande qualité.

Des transparents mal présentés, beaucoup trop chargés, bourrés de fautes d'orthographe et autres, indiquaient que les candidats n'avaient pas dû faire beaucoup de répétitions de leur exposé devant leurs professeurs, ou alors n'avaient vraiment pas su profiter de leurs conseils !

4.2.2. Exposé

Certains candidats avaient manifestement répété leur exposé et savaient à chaque instant où ils en étaient de leur présentation, et l'enthousiasme communicatif des meilleurs était très réconfortant.

D'autres au contraire nous ont montré un panorama heureusement non exhaustif des erreurs à ne pas commettre.

Dans leur exposé, il est recommandé aux candidats de mettre en valeur **l'ensemble** de leur travail (y compris les aspects "visite", "expérimentation", calculs de modélisation, étude critique et exploitation de résultats expérimentaux, ...). Cette année encore, il est arrivé que des jurys découvrent au dernier moment que des candidats avaient en fait eu une démarche expérimentale originale, mais qu'ils l'avaient censurée pour leur exposé, indiquant alors parfois aux examinateurs étonnés que c'était sur les conseils de leurs professeurs !... Rappelons que, même si des expériences ne sont pas sophistiquées, elles peuvent cependant être intéressantes par l'initiative et la réflexion personnelles dont l'élève aura fait preuve à cette occasion, comme l'analyse critique des observations expérimentales, la modélisation des données expérimentales,... Par contre, toute mesure a une précision et il ne faut donc pas oublier de présenter les barres d'erreur sur les courbes expérimentales.

Rappelons que, même s'il choisit de ne développer que quelques points précis de son travail, comme il en a tout à fait le droit, le candidat a tout intérêt à présenter, par exemple dans son introduction ou dans son plan ou encore en commentant brièvement sa fiche synoptique, **tous** les aspects de son travail. Ce n'est pas aux examinateurs de rechercher, par un travail d'inquisition, sur la fiche synoptique ou en questionnant le candidat, des aspects de son travail que celui-ci aurait choisi, au détriment de sa note, de

leur cacher ! De même, il ne faut pas que les candidats soient trop déçus quand les examinateurs ne leur posent pas les questions qu'ils attendaient et pour lesquelles ils s'étaient préparés, parfois avec force de transparents supplémentaires à l'appui. Les examinateurs peuvent tout à fait estimer qu'ils se sont fait une impression suffisante du niveau du candidat sans explorer complètement tout le travail effectué par ce dernier. Par contre, si le fait que ces questions n'aient pas été posées et que ces transparents supplémentaires n'aient pas été montrés masque des aspects importants du travail du candidat, c'est aux risques et périls de ce dernier !

Certains candidats nous ont fait part également, lors de nos sondages à la "sortie de la salle d'interrogation", de leur déception devant le fait que les examinateurs ne comprenaient pas leurs réponses et posaient plusieurs fois la même question sous des formes à peine différentes. Quand nous avons pu confronter cette impression avec l'opinion des interrogateurs, il s'est en général avéré que ceux-ci cherchaient en fait à déterminer si les réponses erronées des candidats étaient dues à un lapsus ou à une mauvaise compréhension de la question ou si, au contraire, le candidat avait effectivement des idées fausses et des manques de connaissances.

4.2.3. Rôle des examinateurs

Il est demandé aux examinateurs d'apprécier les aptitudes du candidat à effectuer un travail d'excellente qualité et à le faire comprendre, dans un exposé très court, à deux scientifiques (enseignants et/ou chercheurs dans l'enseignement supérieur et non professeurs de lycée, voire journalistes comme semblent le penser certains) non spécialistes (a priori) du sujet du candidat mais dotés chacun d'une compétence large dans l'une (au moins) des deux disciplines principalement concernées, à savoir Physique et Chimie pour la filière PC ! Il est inutile qu'ils s'"étonnent" du fait que leurs examinateurs ne soient pas spécialistes de leur sujet. Cette épreuve n'est sûrement pas la seule occasion où ces futurs ingénieurs auront à expliquer des sujets plus ou moins compliqués à des non-spécialistes.

4.2.4. Fiche synoptique, rapport et autres supports « 2D »

La fiche synoptique était le seul document écrit exigé des candidats et important pour les examinateurs, même s'il n'est pas noté en tant que tel (épreuve orale). Si certaines fiches étaient des œuvres d'art, parfois inutilement sophistiquées, d'autres étaient de véritables torchons témoignant du peu de respect du candidat pour le jury. En fait cette fiche, signée par le Professeur, devrait permettre aux deux examinateurs d'avoir une vue d'ensemble sur le travail effectué par le candidat au cours de l'année écoulée, sur ses sources d'information (bibliographie, visites, expérimentation,...), sur ses motivations et la manière dont son travail "d'initiative personnelle encadrée" avait été effectué pendant l'année. Elle devrait permettre aussi au candidat de bien situer dans leur contexte les résultats spécifiques qu'il a choisi de présenter. Il semble donc logique de considérer que les candidats ayant travaillé à plusieurs doivent l'indiquer dans leur fiche et préciser quelle est leur part personnelle dans l'ensemble du travail effectué. Rappelons également qu'il existe des règles de présentation de la bibliographie, règles qui permettent au lecteur de

retrouver les documents mentionnés (et pour les références sur Internet, ne pas oublier de mentionner la date à laquelle elles ont été obtenues, car il arrive que les sites WEB évoluent !). Les candidats doivent réaliser que les bibliographies absentes ou mal rédigées constituent une réelle frustration pour les scientifiques composant le jury.

L'épreuve de TIPE est une épreuve orale. La rédaction d'un rapport détaillé sur leur travail est certes très utile pour les élèves pour faire le point sur leurs travaux et l'exploitation des résultats obtenus. Il est tout à fait légitime que, dans ce cas, ils l'apportent pour pouvoir se servir, lors de la soutenance, des renseignements qu'il contient et qui ne sont pas sur des transparents. Il est par contre totalement inutile, comme l'ont pourtant encore fait quelques candidats, de donner, à la fin de l'interrogation et en plus de cet exemplaire personnel dont ils ne se sont d'ailleurs parfois même pas servis pendant celle-ci, un, voire deux exemplaires supplémentaires d'un tel rapport de trente à cinquante pages dont les examinateurs n'auront de toutes façons même pas le temps de prendre connaissance après.

De même, seuls des documents (à deux dimensions) auraient dû être apportés. Il s'agit d'une épreuve orale et non d'une démonstration (voire d'un "montage d'agrégation"). Il donc est inutile que les candidats apportent des objets autres que les documents "2D" mentionnés dans la notice : des photographies suffisent largement. Indépendamment des problèmes de sécurité et de gestion des déchets qu'ils imposent au secrétariat de l'épreuve, les objets de tous genres et produits chimiques ne rentrent de toutes façons pas dans les critères de notation de la prestation des candidats même si, par curiosité, certains examinateurs peuvent avoir envie d'y jeter un coup d'œil pendant quelques secondes en dehors de l'interrogation.

Par contre, il n'était pas interdit au candidat de montrer (et donc de laisser) au Jury un ou quelques documents 2D (photographie, extrait de notice, de revue, ...) s'il les utilisait effectivement lors de son interrogation. De même, le candidat pouvait donner au Jury une (ou deux) copies de ses transparents s'il jugeait que cela était vraiment utile pour une meilleure compréhension de son exposé.

Les contacts et visites mentionnés par environ la moitié des candidats dans leur fiche synoptique constituaient des points positifs. Par contre, les examinateurs se sont sentis floués lorsque ces contacts et visites n'étaient même pas mentionnés dans l'exposé et ressemblaient ainsi plus à un alibi qu'à un travail réel de la part du candidat ! (visite de travail ou visite touristique ?)

4.3. Dossiers, partie D

Les sujets ont, cette année encore, été sélectionnés en recherchant la plus grande homogénéité possible dans les longueurs et les difficultés. Cependant, même si les examinateurs trouvent qu'il est plus facile de juger de la valeur d'un candidat avec un dossier de difficulté moyenne, ils savent néanmoins tenir compte, dans leur notation, des diverses caractéristiques des dossiers, afin que les candidats ne soient ni pénalisés ni favorisés par la plus ou moins grande difficulté du dossier qui leur était proposé. Une étude systématique des moyennes par dossier D n'a d'ailleurs pas permis de mettre en évidence d'influence des caractéristiques du dossier sur la note moyenne des candidats concernés. Par contre, bien sûr, chaque candidat

pouvait avoir des sujets qu'il préférait plus ou moins, en fonction de ses goûts, de sa culture personnelle...

De même que l'année dernière, les sujets des dossiers ainsi proposés aux candidats couvraient un éventail assez varié, allant de la chimie organique (hydrocarbures, chimie combinatoire, ...) ou inorganique (zéolites, zirconium, uranium, terres rares, ...) à la chimie physique (extraction liquide-liquide, cellules électrochromes... ,...) ainsi bien sûr qu'à des sujets liés au noyau (isotopes, RMN,...)

Rappelons que les candidats ne doivent pas se laisser arrêter par des erreurs qu'ils rencontreraient dans les textes qui leurs sont proposés, mais qu'ils peuvent au contraire en profiter pour mettre en valeur leur esprit critique, leurs connaissances et leurs aptitudes. De même, ils ne doivent pas paniquer devant un dossier qu'ils jugent "très dur", car l'épreuve qu'ils passent ne fait pas partie d'un examen mais d'un concours et que, répétons-le, il n'apparaît pas de corrélation entre les moyennes des notes et la difficulté des dossiers !

4.4. Présentation orale, partie D

4.4.1. Exposés

Les remarques que l'on peut faire sont sensiblement les mêmes que dans les autres filières. Ainsi, trop d'exposés se sont limités à une contraction de texte sans compréhension ni étude critique réelle ! Parfois, le candidat ne faisait preuve d'un peu d'initiative qu'en changeant l'ordre du plan par rapport au dossier ! Rappelons d'ailleurs aux candidats qu'il est indispensable de faire un exposé bien structuré et que les jurys attendent du candidat qu'il leur présente le plan de ce qu'il leur exposera ensuite. Enfin, il reste très souhaitable que les candidats soient avertis au cours de l'année scolaire de la possibilité de coïncidence entre leur sujet C et leur dossier D, afin de ne pas paniquer, ni se réjouir, si une telle coïncidence leur arrivait. En tout état de cause, les jurys ont veillé à ne pas pénaliser ni favoriser les candidats auxquels arrivait cette similitude du dossier D avec leur sujet C.

4.4.2. Transparents

Ici encore, certains transparents ressemblent plus à des brouillons, ou se limitent quasiment à une ébauche de plan, en quelques lignes, et dont le candidat ne se sert plus après ... puisqu'il se contente de paraphraser les parties du texte qu'il avait surlignées ! Rappelons aussi qu'il est plus facile d'écrire clairement sur un transparent avec des feutres en bon état et d'une couleur facile à lire (pas du jaune SVP!)

En revanche certains candidats ont su préparer, pendant le faible temps de préparation, des transparents clairs, bien présentés et qui témoignaient de leur bonne analyse du dossier. S'il est inutile de recopier à l'identique un schéma ou une formule compliquée qu'on aurait tout aussi bien expliqué directement sur le document fourni, reprendre ces mêmes schémas et formules en les personnalisant et en les intégrant dans une démarche logique a permis à certains candidats de faire la preuve de leur

bonne compréhension du dossier qui leur avait été proposé. Ne pas oublier non plus que : "un bon dessin vaut souvent mieux qu'un long discours".

4.4.3. Discussion

Comme pour la partie C, la discussion a permis de faire la différence entre les candidats qui avaient réellement compris le dossier et ceux qui avaient simplement « bluffé » et presque réussi à masquer leur ignorance et leur manque de culture chimique.

Les examinateurs se sont également plaints du manque de capacité de beaucoup de candidats à donner des ordres de grandeur raisonnables, à contrôler l'homogénéité d'une formule, *etc...* et de leur manque de culture scientifique.

En conclusion, certains examinateurs nous ont confié, comme les années précédentes, qu'ils avaient eu plaisir à interroger des candidats qu'ils jugeaient bons, voire même parfois "remarquables", mais que, dans d'autres cas, les interrogations étaient de si mauvaise qualité qu'elles constituaient une épreuve ... autant pour le jury que pour le candidat (dont on pouvait d'ailleurs se demander comment il avait réussi à franchir la barre de l'écrit), et que le bluff excessif, voire la malhonnêteté, de quelques autres candidats, heureusement rares, étaient un fort sujet d'énerverment. Entre les deux, toujours un gros groupe de candidats moyens et qui semblaient s'être investis encore moins que les années précédentes dans la préparation de la partie C.

L'examen de la répartition des notes C et D montre d'ailleurs que, pour les mauvaises notes, c'est surtout la note C qui diminue, suggérant que les élèves médiocres consacrent sans doute plus leur énergie à obtenir l'admissibilité qu'à préparer leur TIPE. Si cette tendance persistait, il ne faudrait pas que ces candidats s'étonnent de voir leur négligence sanctionnée, comme elle le mérite, lors de l'épreuve de TIPE !

Et encore merci à tous ces bons candidats, dont le travail avait été bien réalisé, avec ingéniosité, esprit critique et esprit de synthèse, était bien exposé et constituait ainsi une bonne illustration des quatre lettres de notre sigle T.I.P.E. ; les interroger constituait une sorte de récompense dont les examinateurs espéraient tous les matins qu'ils auraient le privilège d'en bénéficier au moins une fois dans la journée !

